

INFORMATIONS DIVERSES POUR 2017

COMMUNE DE PADEX

ADMINISTRATION ET SERVICES COMMUNAUX

Bureaux

Espace Delamuraz
Route de la Bordinette 5
CP 40 – 1094 Paudex
Tél. 021 791 12 12
Fax 021 791 57 10
syndic@paudex.ch
greffe@paudex.ch
www.paudex.ch
Horaires du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 16h

Greffe municipal, administration générale, service du personnel

Mme Ariane Bonard, secrétaire municipale
021 791 05 48
ariane.bonard@paudex.ch

Aménagement du territoire, naturalisations

Mme Emmanuelle Courvoisier,
secrétaire municipale adjointe
021 791 12 58
emmanuelle.courvoisier@paudex.ch

Contrôle des habitants, bureau des étrangers, registre civique, documents d'identité

M. Nicolas Chronakis, secrétaire et préposé
au contrôle des habitants
021 791 12 12
nicolas.chronakis@paudex.ch
controle.habitants@paudex.ch

Bourse communale

M. Pierre Curchod, boursier communal
021 791 12 35
bourse@paudex.ch
pierre.curchod@paudex.ch

Manifestations, locations de salles

Mme Christine Theytaz, secrétaire
021 791 12 12
christine.theytaz@paudex.ch

Intendance

M. Willy Kettel, intendant
078 860 20 01
willy.kettel@paudex.ch

Voirie

M. Pascal Bessat, 079 818 76 04
M. Raphaël Nicod, 076 369 12 65
M. Ludovic Terry, 079 200 09 36
voirie@paudex.ch

SERVICES UTILES

Accueil familial de jour de Pully- Paudex-Belmont-Lutry

021 721 31 68
Permanence: mardi matin
et jeudi après-midi

Agence d'assurances sociales (AAS)

Avenue de Villardin 2
CP 111, 1009 Pully
021 557 83 95
Ouverture: 7h30-11h30
et 13h30-16h30 (ven 16h)

Cablecom SA

0800 660 800

Centre médico-social CMS Pully-Paudex- Belmont

Place Neuve 4
1009 Pully
021 721 24 44

Centre social régional de l'Est lausannois- Oron-Lavaux CSR

Avenue de Villardin 2
1009 Pully
021 577 84 00

Collège de Paudex

Route Bordinette 7
Salle des maîtres
021 791 13 01

Contrôle des champignons

Jean-Yves Ferreol
Route des Corbessières 4
Chalet-à-Gobet
021 315 42 82

Direction de l'École primaire et secondaire

Collège Arnold-Reymond
1009 Pully
021 577 97 97

École maternelle de l'entraide familiale

Inscription: Marine Frey
Route Bordinette 9
078 771 39 01

Entraide familiale Pully-Paudex-Belmont

www.aef.ppb.ch

Etat civil de l'Est vaudois

Rue du Simplon 18
1800 Vevey
021 557 07 07

Garderie «les petits pas»

Route Bordinette 7
021 721 31 94
Inscription: mardi matin
et mercredi après-midi

Gendarmerie cantonale

Route du Lac 7
021 557 18 21
Mardi et jeudi 8h-11h30

Justice de paix du district Oron-Lavaux

Rue Davel 9
1096 Cully
021 557 82 55

Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois

Rue Caroline 11 bis
CP 7064
1002 Lausanne
021 316 23 11

Office régional de placement (ORP)

Avenue C.-F. Ramuz 43
1009 Pully
021 557 19 10

Office des poursuites Oron-Lavaux

Avenue C.-F. Ramuz 73A
1009 Pully
021 557 83 10

Paroisse catholique

Abbé Modeste
Kisambu-Muteba
Cure catholique
1095 Lutry
021 791 25 49

Paroisse protestante

Pasteur
David Freymond
Le Prieuré, 1009 Pully
021 331 56 73

Police Sécurité Est lausannois

Rue de la Poste 9
1009 Pully
021 721 33 11

Pompes funèbres officielles

Avenue des Figuiers 28
1007 Lausanne
021 315 45 45

Préfecture du district de Lavaux-Oron

Rue du Temple 17
1096 Cully
021 316 07 10

Protection civile

Avenue du Prieuré 1
1009 Pully
021 721 33 43
Administration:
8h-11h30

Ramonage officiel

Stéphane Flückiger
Chemin du Théâtre 1A
1007 Servion
021 903 36 67

Registre foncier

www.rf.vd.ch

Romande Energie Commerce SA

0848 802 900
info@romande-energie.ch
www.romande-energie.ch

Service bénévole Pully-Paudex- Belmont-Lutry

021 728 12 13

Service de la sécurité civile et militaire

Place de la Navigation 6
1110 Morges
021 316 51 00

Service du feu du SDIS Ouest-Lavaux

Urgence 118
lutry@sdis-ouest-lavaux.ch

Services industriels, service de piquet eau et électricité

021 791 12 35
(pendant les heures
de bureau)
021 721 33 11
(en dehors des heures
de bureau et jours fériés)

Swisscom SA

0800 800 800

Unité d'accueil pour les écoliers (UAPE) L'Escale

Route Bordinette 12
021 791 12 12

INFORMATIONS DIVERSES POUR 2017

GESTION DES DÉCHETS

COMMUNE DE PAUDEX

RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES DÉCHETS ADOPTÉ LE 4 MARS 2013

Notre guide des déchets recense toutes les informations utiles et nécessaires concernant l'élimination et le recyclage des déchets. Il est à votre disposition à l'administration communale.

Ci-après, quelques extraits.

ORDURES MÉNAGÈRES

Elles doivent obligatoirement être mises dans des sacs taxés, vendus dans la plupart des commerces et à l'administration communale. Les sacs sont déposés en bordure de la voie publique **le mardi et vendredi matin avant 8h**, sauf le 14 avril (Vendredi Saint) et le 1^{er} août (Fête nationale). Les immeubles et les propriétaires sortiront les conteneurs à ordures aux mêmes conditions.

IMPORTANT: Tout ce qui est incinérable d'une longueur égale ou inférieure à 60 cm doit être mis dans un sac taxé 17, 35, 60 ou 110 litres.

PAPIERS – CARTONS

Pour les habitations à plusieurs logements, le papier et le carton doivent impérativement être mis dans des conteneurs, qui seront sortis avant 8h au bord de la voie publique le jour de la collecte. Pour les privés qui n'ont pas de conteneurs, ces déchets doivent être déposés, en paquets ficelés, en bordure de la voie publique avant 8h. Le dépôt en vrac est strictement interdit. Les cartons de grandes tailles doivent être découpés et mis dans les conteneurs ou être apportés aux déchèteries. Le ramassage est organisé deux fois par mois aux dates suivantes: **6 et 20 janvier, 3 et 17 février, 3, 17 et 31 mars, 21 avril, 5 et 19 mai, 2, 16 et 30 juin, 14 et 28 juillet, 11 et 25 août, 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre, 1^{er}, 15 et 29 décembre 2017.**

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Trois possibilités sont à votre disposition:

Aux déchèteries, sur présentation d'une carte à commander à l'administration communale:

- **Perraudettaz à Pully:** mardi et vendredi de 9h à 13h, mercredi et jeudi de 15h à 19h et samedi de 8h à 15h.
- **Malley à Lausanne:** lundi à vendredi de 8h à 19h et samedi de 8h à 17h.
- Œuvres caritatives et vide-grenier pour les objets en bon état.
- Collecte payante, sur appel pour les déchets

encombrants de grandes dimensions (CHF 50.– pour au maximum 5 objets d'un volume total inférieur ou égal à 5 m³). Pour bénéficier de cette prestation, prendre contact avec l'entreprise Metraux Transports SA, à Savigny, au 021 784 80 70, et suivre les instructions qui vous seront données.

DÉCHETS SPÉCIAUX

Les produits spéciaux des ménages doivent être ramenés dans les commerces vendant les produits du même type. Leur reprise est gratuite. Vos médicaments sont à rapporter dans les pharmacies, vos piles dans les commerces et vos produits phytosanitaires et de traitement du bois dans les points de vente spécialisés. Certains déchets spéciaux peuvent également être déposés aux déchèteries. **Il est possible par ailleurs de les amener lors des deux journées de récolte de déchets toxiques et dangereux, organisées par Pully, Belmont et Paudex, les premiers samedis de mai et d'octobre.**

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts doivent impérativement être conditionnés dans les conteneurs plastiques adéquats et être sortis au bord de la route le mardi avant 10h (sauf le mardi 1^{er} août). En période de taille, des fagots de branchages attachés avec de la ficelle naturelle, de maximum 1 mètre de long et 40 cm de diamètre (maximum 1 m³), peuvent être déposés à côté du conteneur. Les quantités supérieures doivent directement être acheminées à la compostière de la Coulette. Des conteneurs sont à disposition aux déchèteries. Seuls des petits sacs biodégradables sont autorisés (par exemple en amidon de maïs).

AUTRES DÉCHETS

Alu, fer blanc, animaux morts, appareils électriques et électroniques, canettes de boissons, capsules de café en aluminium, déchets inertes, ferraille, huile usagée, PE, PET, piles, pneus, sapins de Noël, textiles, verre: **vous référer à notre guide sur les déchets.**

HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

L'administration communale ferme du vendredi 23 décembre 2016 à 16h au mardi 3 janvier 2017 à 8h.

En cas d'urgence uniquement pour une intervention sur les réseaux d'eau potable ou d'électricité, veuillez contacter le service de piquet en appelant la Police Sécurité Est lausannoise au 021 721 33 11.

AGENDA

BAL DU PETIT NOUVEL AN
14 janvier 2017

BRADERIE DE PRINTEMPS
du 3 au 5 avril 2017

VENTE DE VIN
15 mai 2017

FÊTE À PAUDEX
23 juin 2017

FÊTE DU 1^{er} AOÛT
dès 19h au Port de Paudex

THÉS DANSANTS POUR LES AÎNÉS
Grande salle de Paudex

LES JEUDIS DE 14H À 17H
19 janvier 2017, 2 février 2017,
2 mars 2017, 30 mars 2017, 4 mai 2017,
1^{er} juin 2017.

Organisés par Pro Senectute

URGENCES

POLICE 117
FEU 118
AMBULANCE 144
POISON 145

**CENTRALE
DES MÉDECINS
DE GARDE
0848 133 133**